



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300029 - Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300029	1.3 Appellation du site Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277602

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,825°

Latitude : 47,57861°

2.2 Superficie totale

20577,43 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

77%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	23 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56003	ARRADON
56005	ARZON
56007	AURAY
56008	BADEN
56262	BONO
56046	CRACH
56084	HEZO (LE)
56087	ILE-AUX-MOINES
56088	ILE-D'ARZ
56106	LARMOR-BADEN
56116	LOCMARIAQUER
56167	PLOUGOUMELLEN
56176	PLUNERET
56205	SAINT-ARMEL



56214	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
56233	SAINT-PHILIBERT
56240	SARZEAU
56243	SENE
56248	SURZUR
56251	THEIX
56260	VANNES

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		1058,7 (5,14 %)		G	A	C	B	B
1130 <i>Estuaires</i>		1281,5 (6,23 %)		G	A	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		565,13 (2,75 %)		G	B	C	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	250,45 (1,22 %)		G	A	C	A	A
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		8235,4 (40,02 %)		G	A	B	A	A
1170 <i>Récifs</i>		1272,7 (6,18 %)		G	B	C	B	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,51 (0 %)		G	C	C	C	C
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		8,22 (0,04 %)		G	C	C	B	B
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		10,95 (0,05 %)		G	C	C	B	B
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		41,12 (0,2 %)		P	B	C	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		583,12 (2,83 %)		G	A	C	A	A
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		55,26 (0,27 %)		G	B	C	B	B
1420		3,81		G	C	C	B	B



Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornietea fruticosi</i>)		(0,02 %)						
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	8,24 (0,04 %)		G	C	C	C	C
2130	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	31,21 (0,15 %)	X	G	C	C	C	C
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4,59 (0,02 %)	X	G	C	C	B	B
4030	Landes sèches européennes	234,65 (1,14 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	V	P	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	c			i	P	P	D			
F	1102	<i>Alosa alosa</i>	r			i	P	P	D			
F	1103	<i>Alosa fallax</i>	r			i	P	P	D			
F	1106	<i>Salmo salar</i>	c			i	P	P	D			
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	P	M	C	B	C	B



M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	R	P	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	V	P	D			
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	R	P	D			
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1364	Halichoerus grypus	c			i	R	P	D			
M	1365	Phoca vitulina	c			i	R	P	D			
P	1421	Vandenboschia speciosa	p			i	P	G	C	B	C	C
P	1441	Rumex rupestris	p			i	P	G	C	A	C	A
P	1603	Eryngium viviparum	p	-1	-1	i			C	C	C	C
P	1831	Luronium natans	p			i	P	G	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X		



A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
P		Asphodelus arrondeaui			i	P						X
P		Coeloglossum viride			i	P			X			
P		Erodium botrys			i	P						X
P		Parentucellia latifolia			i	P						X
P		Peucedanum officinale			i	P						X
P		Ranunculus ophioglossifolius			i	P						X
P		Zostera marina			i	P					X	
P		Zostera noltii			i	P						X
P		Aster linosyris subsp. armoricanus			i	P			X			
P		Cytisus scoparius subsp. maritimus			i	P						X
P		Daucus carota subsp. gadecaei			i	P						X
P		Dianthus hyssopifolius subsp. gallicus			i	P						X
P		Galium mollugo subsp. neglectum			i	P						X
P		Limonium ovalifolium subsp. gallicum			i	P						X
P		Lupinus angustifolius subsp. reticulatus			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	37 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	25 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	6 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %

Autres caractéristiques du site

Vaste étendue sablo-vaseuse bordée de prés-salés et de marais littoraux, aux multiples indentations, parsemée d'îles et d'ilots, et séparée de la mer par un étroit goulet parcouru par de violents courants de marée.

Vulnérabilité : Le développement des loisirs nautiques (augmentation de la turbidité), de la pêche à pied ou professionnelle, à la drague (destruction directe des herbiers, dérangement des oiseaux), de la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*), notamment dans les vasières à l'est du golfe, est une menace sérieuse pour la pérennité des herbiers de zostères et des communautés animales dépendantes (nurserie pour la faune benthique, base de l'alimentation de la Bernache cravant et du Canard siffleur).

Le succès de la reproduction des oiseaux d'eau (échassiers, limicoles) dépend pour partie de la maîtrise du réseau hydrologique en relation avec les anciennes salines de l'est du golfe.

Bien que les apports bi-quotidiens d'eau de mer par les marées renouvelle régulièrement les eaux du golfe, la qualité générale de ses eaux et donc du milieu (biotope/biocénoses) dépend également de la capacité des stations d'épuration à traiter le surplus de pollution généré par l'afflux massif de touristes en période estivale.

4.2 Qualité et importance

Second plus grand ensemble d'herbiers de zostères de France (après le bassin d'Arcachon), notamment pour *Zostera noltii* (plats vaseux du golfe et de la rivière d'Auray : habitat d'intérêt communautaire). L'importance internationale du golfe du Morbihan et des secteurs complémentaires périphériques (étier de Pénerf, presqu'île de Rhuys) pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau (site RAMSAR accueillant entre 60.000 et 130.000 oiseaux en hiver) est, pour certaines espèces, directement liée à la présence de ces herbiers. C'est notamment le cas pour le Canard siffleur et la Bernache cravant (15.000 à 30.000 individus), le golfe étant pour cette dernière espèce, et avec le bassin d'Arcachon, le principal site d'hivernage français. Le golfe est par ailleurs un site de reproduction important pour la Sterne pierregarin, l'Avocette élégante, l'Echasse blanche, l'Aigrette garzette, le Busard des roseaux (espèces figurant en annexe I de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"), le Chevalier gambette, le Tadorne de belon et la Barge à queue noire.

Les lagunes littorales à *Ruppia* occupant souvent d'anciennes salines sont des habitats prioritaires caractéristiques du golfe du Morbihan.

Le site vaut aussi par la présence d'un important étang eutrophe comportant des groupements très caractéristiques ainsi que des espèces rares (étang de Noyal).

Les fonds marins rocheux abritent une faune et une flore remarquable par la diversité des modes d'exposition aux courants (mode très abrité à très battu, courants de marée très puissants).



L'ensemble de la rivière de Noyal et de ses dépendances constitue un habitat fonctionnel remarquable pour le second plus important noyau de population de Loure d'Europe de Bretagne. A noter la présence fortement suspectée du Vison d'Europe. Quatre espèces de chiroptères d'intérêt communautaire fréquentent également le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

" Les salines de Rhuys ", association culturelle de Rhuys, 1996.
 Arnaud D., " problématique de gestion d'un ancien marais salant dans l'objectif de conserver sa valeur patrimoniale et de développer sa fonction pédagogique. Le marais du Duer ", Maîtrise des sciences et techniques " aménagement et mise en valeur des régions ", Université de Rennes 1, mairie de Sarzeau.
 Billy S., " Bilan des connaissances sur l'impact des activités maritimes sur le milieu dans le Golfe du Morbihan ", Ifremer, mémoire de DESS gestion et expertise des littoraux, UBO, 2001.
 Blond C., Gélinaud G., " Inventaire des habitats, de la flore et des invertébrés terrestres de la commune de l'île d'Arz ", Bretagne Vivante, Diren, 2002.
 Boulongne R., " Le marais et le cordon dunaire de Suscinio (Morbihan). Etat du patrimoine naturel et propositions de gestion, maîtrise des sciences et techniques, Université Rennes 1, mairie de Sarzeau, Département du Morbihan, 1997.
 Bretagne Vivante, " Conservation de la Sterne de Dougall en Bretagne ", Projet Life-Nature, 2005.
 Chauvaud S., 2000, " Synthèse et analyse du rapport portant sur l' " étude de l'impact du dragages des palourdes sur le banc de Truscat ", de Ronan Le GOFF ? 1992 ", 2000, 3p
 David J., Le Gall Christophe, " L'éducation à l'environnement autour du Golfe du Morbihan : état des lieux ", Réserve Naturelle des marais de Séné, Bretagne Vivante, 2002.
 De Kergariou G, " Etude de l'envasement dans le Golfe du Morbihan. Impact de la conchyliculture actuelle", Ifremer, La Trinité sur mer, 1996.
 Desgréé A., Danais M., " Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc naturel régional dans le Golfe du Morbihan ", Ouest-Aménagement, CERUR, Conseil Général, 1997.



Gélinaud G., " Stationnement d'oiseaux d'eau dans le Golfe du Morbihan et exploitation du gisement classé de palourdes ", rapport d'expertise, 1999, 10p.

Gélinaud G., " Note sur les oiseaux nicheurs des îles et îlots du Golfe du Morbihan ", 2003, 3p.

Gélinaud G., Robic J-F., " Golfe du Morbihan : habitats et oiseaux des marais endigués ", 2000.

Girard A., L'Hardy-Halos M-Th., Castric-Fley A., "Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel ", 1996.

http://www.morbihan.com/media/documents/observatoire_statistiques_frequentation/observatoire_statistiques_frequentationtableaufrequentationmanifestations20012002fichier.pdf

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/ra2000/resultats/chiffres_comm/donnees.asp

Ifremer, " Etude des activités de pêche dans le Golfe du Morbihan " partie 1 : pêche professionnelle ; Partie 2 : Pêche de loisir, SMVM, Ifremer, département des ressources halieutiques, Lorient, service d'économie maritime, Brest, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, 2003.

Ipsos Région Tourisme : enquête de fréquentation touristique extrarégionale en Bretagne d'avril à septembre 1997.

Ledan D., " Inventaire des oiseaux nicheurs ", projet de parc naturel Régional Golfe du Morbihan, 2004.

Le Corre N., " Concilier conservation de l'avifaune et activités humaines ou comment prendre en compte le " dérangement " dans la gestion intégrée de la zone côtière : le cas du Golfe du Morbihan ", mémoire de DEA de géomorphologie et d'aménagement des littoraux, 2004, UNO, IUEM, Ecole doctorale des sciences de la mer, UMR 6554- CNRS Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique, laboratoire Géomer Brest, 169 p.

Letort S., " Extension de la spartine anglaise dans le Golfe du Morbihan : répartition actuelle, tendances d'évolution et impacts potentiels ", 1999.

Millot G., Sinagots. Histoire d'une communauté maritime en Bretagne, Hengoun Editions, Pluneret, 2003.

Pépion D., " la réserve naturelle des marais de Séné ", rapport de stage, Lycée carcouët, Nantes, 2002.

Peronnet I., Michèle S., Dimet J., " Evaluation du stock de palourdes du Golfe du Morbihan, mars 2004 ", 9 p.

Ragot P., " Proposition de mesures de gestion des pêches maritimes du Golfe du Morbihan ", SMVM, volet " biodiversité ", octobre 2003

SMVM Golfe du Morbihan, 2004.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	50 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	90 %
36	Réserve naturelle nationale	2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DES EMIGRES	+	0%
11	POINTE DE KERYONDRE	/	0%
11	PENHAP	+	0%
11	KERPENHIR LOPEREC	+	0%
36	Marais de Séné	+	2%
38	Marais de Duer	+	0%



38	Ilots du golfe du Morbihan et abords	*	0%
----	--------------------------------------	---	----

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Golfe du Morbihan	*	70%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONCFS

Adresse : 1, allée Général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes

Courriel :

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : PNR du Golfe du Morbihan

Adresse : 8 Bd des îles - CS50213 56000 Vannes

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation